



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

[Bruno.strasser@unige.ch](mailto: Bruno.strasser@unige.ch)

**Assemblée de l'IUFE
Jeudi 25 mars 2021 de 17h à 18h
Visioconférence
PV adopté**

Corps enseignant (Professeurs, Chargés de cours et d'enseignement, Maîtres d'enseignement et de la recherche)

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Jean-Luc Dorier, FEP- FPSE

Anne Sgard, SES/IUFE

Christophe Laenzlinger, LETTRES/IUFE

Anne Monnier, Corps Enseignants IUFE

Glais Sales Cordeiro, FPSE/IUFE (Représentante du Corps intermédiaire)

Roland Emery, MESP/FPSE/ IUFE – (Direction MESP en remplacement de Greta Pelgrims pour 2020/21)

Associations professionnelles

- Michaël Savoy, excusé

Représentant de la Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO)

- Romain Iantorno

Représentante de la Société pédagogique genevoise (SPG)

- Waël Almoman – excusé

Représentant de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG)

Association des étudiants

Thiébaud Jotterand, représentant des étudiants en enseignement secondaire, AEFES, présent

Représentante du Personnel administratif et technique (PAT)

Laurence Hofmann, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Mara Cianciulli, adjointe administrative IUFE

Maria Canal, conseillère aux études Forensec, IUFE

Aline Meyer, conseillère aux études FEP-MESP, FPSE/IUFE - Excusée

Simon Toulou, Responsable des stages et des FT FORENSEC – Excusé

Prise du PV : Laurence Hofmann



Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ (1 annexe)
2. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2020 (1 annexe)
3. Information de la direction de l'institut
4. Point Forensec
 - Validation de la direction du programme - Vote
5. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

L'ordre du jour est approuvé. Pas de point sollicité en divers.

2. Adoption du projet de PV du 5 novembre 2020

Le projet de PV est adopté avec la modification demandée en page 2 au point Comité de programme de la MESP.

3. Information de la Direction

Changements au sein de la Forensec : Fusion de la fonction FT/EDAC

Une nouvelle organisation des stages se construit. Elle porte principalement sur le changement de la structure d'encadrement et de suivi de stage – avec la disparition de la fonction officielle du FT, au profit d'une double fonction de chargé.e.s d'enseignement (CE). Seront engagée.e.s des CE praticien.ne.s, du fait qu'ils/ elle auront au minimum une charge d'enseignement de 50% au secondaire, en Suisse romande. Un contrat de 3 ans de CE chargé.e.s de suivis de stages permet une stabilité organisationnelle sur trois ans, stabilité nécessaire à la Forensec.

Cette formule répond aux impératifs de formation (double regard garanti pour l'évaluation). Il est rappelé le dépassement budgétaire de 2020 et de 2021 de la ligne budgétaire : formateurs de terrain et EDAC Forensec. Un dépassement lié à cinq facteurs :

- 1) La rémunération de trois acteurs de suivi de stages (EDAC, FT, CE) dans les stages en responsabilité partagée, au lieu de deux acteurs dans les autres formations d'enseignant.e.s ;
- 2) La multiplication des visites de stages par étudiant.e introduite en 2016, lors de l'introduction des stages en 1^{ère} année MASE – une densité de visites qui a presque doublé les coûts de suivi de stage par étudiant.e,
- 3) L'augmentation du nombre d'étudiant.e.s (effectifs multipliés par trois depuis 2016) ;
- 4) L'augmentation des stages bi-disciplinaires depuis 2016 et
- 5) Le système du dégrèvement, qui inclut tous les paramètres du salaire.

Dans cette formule, l'EDAC conserve sa fonction initiale.

Il est précisé que pour tout.e étudiant.e en difficulté le nombre de visites serait augmenté, mais uniquement en cas de difficulté avérée de l'étudiant.e et sur examen formel par la direction de programme de chaque cas.

Il est précisé qu'après 3 ans (l'engagement ne peut excéder 3 années) le/la CE nouvellement engagé.e. peut décider d'arrêter et son retour comme enseignant.e secondaire est tout à fait possible, voire dans le même établissement où il était auparavant si cela est faisable.

Convention DIP/UNI : une nouvelle convention sera rédigée et effective en 2022. Un des nouveaux objectifs serait la diversité de la formation en enseignement secondaire

Les membres prennent la parole suite à l'annonce de ces informations.

La représentation du Corps enseignant communique les commentaires transmis par certains CE :

- Cette modification du suivi de stages n'impliquerait pas un dédoublement des ateliers ;



- Risque évoqué de précarisation du poste de CE, car essentiellement axé sur le suivi sur le terrain avec articulation, peu d'ateliers, seulement 2 visites limitées aux questions d'évaluation et de suivi de stage et 2 bilans ;
- La question se pose au sujet des personnes à plein temps, par rapport à l'organisation du nouveau cahier de charges.

La représentation du Compro de la MESP s'interroge sur ce que ce changement pourrait impliquer pour les autres formations qui, elles, continuent à fonctionner avec des formateurs de terrain (FT). La direction de l'IUFE confirme que ce changement concerne essentiellement la Forensec et que l'EDAC de la Forensec correspond, de facto, au FT des autres formations d'enseignant.e.s.

Autres commentaires des membres de l'Assemblée de l'IUFE : certains paramètres devraient être pris en compte dans le cadre de la formation des enseignant.e.s à Genève :

- Le coût moyen estimé de la formation ne tiendrait pas compte des charges sociales, nettement plus élevées sur le canton de Genève, et du coût des locaux ;
- Les revenus ne bénéficieraient pas d'augmentation ;
- Il faudrait tenir compte du coût des étudiants en difficulté.

La direction rappelle que cette nouvelle organisation, bien que complexe dans sa mise en œuvre, suscite beaucoup d'intérêt, entre autres par la grande diversité qu'elle offre. Il est rappelé que seul le cahier de charges change. Le statut des CE reste le même pour tous les CE..

Si l'expérience devait se poursuivre au terme des 3 ans, une intégration dans des équipes de recherche serait faite.

4. Point Forensec - Validation de la direction du programme - Vote

Dès Juillet 2021 le professeur Benoît Lenzen remplacera la professeure Anne Sgard qui est ici remerciée pour l'ensemble de son travail au sein de la Forensec.

Il est procédé au vote pour la nouvelle direction du Compro Forensec

Vote : **8 OUI**

0 NON

Pas d'abstention

La séance est levée à 18h30.

La prochaine séance est fixée au jeudi 22 avril 2021.